



Cofinoga augmentation reserve de credit

Par **completel1**, le **14/02/2012 à 10:08**

Bonjour,rnrnrnj'ai contracté un credit renouvelable aupres de la societe cofinoga en juin 2006 de 6000 euros rnl'annee suivante en mai 2007 ils ont augmenté cette somme de 12000 euros sans que j'en fasse la demandernrnet en 2010 ils ont augmenté ma reserve de 18000 euros de leur propre inititivrnrnma reserve seleve a 18000 euros rnjai utilise 3 fois ma reserve en prelevant 5000 a 6000 euros a chaque fois mais jamais la totalite jai tous remboursé je leur dois rienrne je veux juste savoir s'ils etaient en droit d'augmenter mon credit sans demander mon avis au prealable

Par **pat76**, le **15/02/2012 à 16:56**

BonjourrrnrnLorsque vous avez constaté que l'offre initiale avait été augmentée sans votre accord, pourquoi n'avez-vous pas contestez auprès de Cofinoga?rnrnIdem pour la deuxième augmentation.

Par **amajuris**, le **15/02/2012 à 17:05**

bjr,rnpar le fait d'avoir utilisé 3 fois cette réserve , vous en avez automatiquement accepté son principe.rncdt

Par **completel1**, le **17/02/2012 à 15:00**

bonjourrrrn je ne me plains pas je voulais juste savoir sils avaient le droit dagir ainsirrnmerc
dvoir repondurnrn votre site est superrnrnrnje dirais meme plus il est super